



Année universitaire : 2014-2015

## Avenant à la convention de stage

### ENTRE 1 - L'UNIVERSITÉ DE POITIERS

Représentée par Monsieur Yves Jean, son président  
Représenté par (signataire de la convention): M. BERTRAND YVES  
Qualité du représentant: Doyen

☎ :  
mél: yves.bertrand@univ-poitiers.fr

Composante/UFR : Sc. Fond. et Appl. scolarité centrale

☎ :

Adresse : Bât B5 - 9, rue Charles-Claude Chenou - TSA 51106  
86073 Poitiers Cedex 9

### 2 - L'ORGANISME D'ACCUEIL

Nom :  
Adresse:  
Représenté par (nom du signataire de la convention):

Qualité du représentant:  
Service dans lequel le stage sera effectué:

☎ :

mél:  
Lieu du stage (si différent de l'adresse de l'organisme):

### 3 - LE STAGIAIRE

Nom : Prénom: Sexe: F  M  Né(e) le:

Adresse:

☎ . mél:

INTITULE DE LA FORMATION OU DU CURSUS SUIVI DANS L'ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET VOLUME HORAIRE (ANNUEL OU SEMESTRIEL) :

Volume horaire annuel :

### 4 - MODIFICATION DES MODALITÉS D'ORGANISATION DU STAGE

D'un commun accord entre l'organisme d'accueil, l'étudiant et l'Université de Poitiers :

- Les dates du stage sont modifiées comme suit :
- Le lieu du stage est modifié comme suit :  
à compter du
- Les horaires hebdomadaires sont modifiés comme suit :  
à compter du
- Il est mis un terme à la convention de stage à compter du :

*Avenant établi en 3 exemplaires, à Poitiers LE 28/05/2015*

POUR L'UNIVERSITÉ DE POITIERS  
M. BERTRAND YVES

POUR L'ORGANISME D'ACCUEIL

STAGIAIRE (ET SON REPRESENTANT LEGAL LE CAS ECHEANT)